

Soutien de l'AREQ à des projets d'aide humanitaire

Présentation générale

Chaque année, de nombreux projets humanitaires sont réalisés grâce à la contribution de membres de l'AREQ, qui offrent bénévolement leur temps et leur expertise à des communautés dans le besoin. Le présent programme vise à soutenir la réalisation de ces projets.

Projets admissibles

Les projets d'aide humanitaire doivent être réalisés, en tout ou en partie, par des membres de l'AREQ. Ils doivent être réalisés au bénéfice de communautés dans le besoin, que ce soit au Québec lors d'une catastrophe naturelle (inondations, tornade, etc.) ou encore à l'étranger, pour réaliser des projets de solidarité internationale.

L'aide financière doit servir à des activités bénévoles (ex. : enseignement, travaux d'entretien, soutien logistique, etc.) ou à fournir du matériel et des ressources aux populations touchées.

Bourses décernées

Pour l'année 2023-2024, le programme est doté d'une enveloppe de 5000 \$. Un seul projet peut faire l'objet d'un financement par région par année. Le soutien maximal est de 1000 \$ par projet.

Dossier de participation

Les promoteurs d'un projet doivent remplir un formulaire de demande d'aide financière, incluant une description du projet, la nature des besoins, le budget sommaire incluant l'utilisation qui sera faite de l'aide financière et les sources de revenus.

Les projets doivent faire l'objet d'un soutien financier ou d'un appui officiel (au moyen d'une résolution) de la part du conseil régional de l'AREQ. Ils sont soumis par la présidence régionale.

Sélection et remise des bourses

Les projets sont étudiés par un comité formé de la présidente de l'AREQ, du directeur général, du trésorier national ainsi que de la conseillère à la planification et l'analyse financière, à raison de deux fois par année, soit en janvier et en juin. Ils font l'objet d'une recommandation au conseil exécutif (CE) de l'AREQ.

Pour information

AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec 320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100, Québec QC G1K 9E7

Tél.: 418 525-0611 ou sans frais 1 800 663-2408

Site Internet : <u>areq.lacsq.org</u> Courriel : <u>info@areq.lacsq.org</u>

Soutien de l'AREQ à des projets d'aide humanitaire

Formulaire d'inscription					
Coordonnées de la personne qui soumet le projet					
Nom de famille	Prénom		Sexe : F □	М□	
Adresse					
Téléphone		Courriel			
Région de l'AREQ		Secteur de l'AREQ			
Numéro de membre :					
Descriptif du projet (maximum 250 mots)					

Nature des besoins (maximum 250 mots)
Budget sommaire – indiquant l'utilisation qui sera faite de l'aide financière ainsi que les autres sources de revenus (maximum 250 mots)
Signatura
Signature : Date :
·····